

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2022

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 3 novembre 2022

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 14 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt et deux le 9 NOVEMBRE à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, ROUSSEL Karine,

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques,

**Absents excusés :** PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France, SERVANT Ludovic, ZERBIB Délia VASLIN Aurélie, GASSE Ombeline ROULLEAU Marc, RIBOT Florent,

**Pouvoirs :**

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2022/54

**RENOUVELLEMENT CONVENTION ADHESION AU SERVICE DE  
MEDECINE DE PREVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION**

Madame le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Commune adhère au service de prévention du Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale, pour permettre la mise en œuvre de la médecine du travail. La convention d'adhésion expire le 31 décembre 2022.

Madame le Maire donne lecture de la proposition de renouvellement de cette convention pour une période de 3 ans au tarif de 85 € par an et par agent.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du centre de Gestion de la fonction publique Territoriale de la Vienne.

Pour extrait conforme  
Aux Ormes le 10 novembre 2022  
Béatrice FONTAINE  
Maire